



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme HERVIEU - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

OBJET : TRANSPORTS – Parc-relais - Convention de mise à disposition de terrains et création d'un titre spécifique.

A Dijon, les parcs- relais vont essentiellement s'adresser aux automobilistes qui doivent se rendre dans l'hypercentre pour une longue durée et notamment pour le motif « travail ». En effet, plus de 40 % des actifs qui résident autour de Dijon jusqu'à une distance de 30 à 40 kilomètres, soit 214 communes, occupent un emploi localisé dans l'agglomération urbaine. La zone du centre-ville élargi concentre environ un tiers des emplois de la Ville de Dijon. Or, dans ce secteur, il est prévu d'élargir le secteur piétonnier et, par voie de conséquence, de réduire les surfaces dédiées à la voiture, en particulier sur l'offre de stationnement. Il convient d'organiser un service qui permette à ces automobilistes qui se rendent directement au centre-ville, de déposer leur voiture en périphérie et d'emprunter les transports collectifs.

Des emplacements de parcs relais sont actuellement à l'étude à l'Est et au Nord de l'agglomération, dont l'un sur le parking du centre commercial de la Toison d'Or, à proximité de la liane n°2.

Une convention permettant la mise à disposition du terrain ainsi que l'autorisation d'effectuer les travaux devra être signée avec le propriétaire des terrains considérés, l'Association Syndicale Libre de la Toison d'Or.

La Communauté a donc décidé de mettre en place un parking – relais sur le terrain de l'Association Syndicale libre de la Toison d'Or, représentée par la société Espace Expansion. Une convention de mise à disposition de terrain doit être signée.

Tarification spécifique

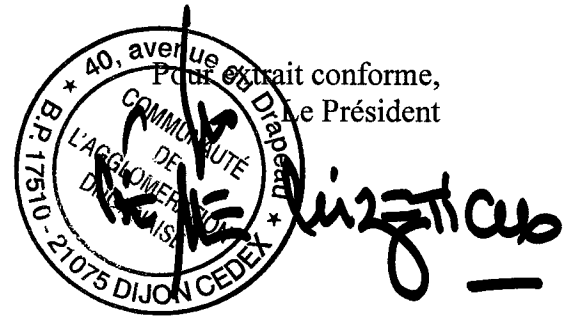
Par ailleurs, pour inciter les automobilistes à utiliser le parc relais, ils doivent pouvoir bénéficier d'un titre de transport moins cher que le titre unité en vigueur sur le réseau (hormis pour les utilisateurs d'une carte mensuelle).

La création d'un nouveau titre spécifique est donc envisagée. Il sera de 1 € aller/retour, soit 5 € pour les cinq jours de la semaine ouvrable.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- **d'approuver** le principe de création d'un parc relais sur le site du centre commercial Toison d'Or ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention de mise à disposition des terrains correspondants ;
- **d'approuver** la création d'un titre spécifique à 1 € à partir du 1^{er} septembre 2005 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout document utile à cette affaire.



Publié le **30 JUIN 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2005

